



Vol. 4. MONTREAL, FÉVRIER, 1851. No. 2.

AVANTAGES DES CHEMINS DE FER ET DES CANAUX.

Il n'y a pas à douter que les eaux navigables, les canaux et les chemins de fer ne soient d'un grand avantage pour ce vaste pays. C'est par leur moyen que le pays peut être ouvert, et que ses ressources peuvent se développer et devenir profitables à ses habitants. Ces moyens de communication pourraient ne pas produire d'abord un grand dividende annuel, mais ce n'est que par leur moyen que le pays peut s'établir, et que le produit de l'industrie de l'habitant peut devenir de valeur. Nous avons devant nous un bon exemple dans le résultat de la construction du canal de l'Erié, dans les États voisins. Ce canal a procuré des avantages presque incalculables à la contrée par laquelle il passe, dans une distance de 500 milles. Les avantages que procurent nos canaux commencent à se manifester, et prouveront la

sagesse et la prévoyance de ceux qui en ont projeté ou favorisé la construction. Si l'Amérique Britannique avait seulement un grand chemin de fer, depuis Halifax jusqu'à Québec, nous pourrions être fiers de notre position et de notre liaison avec l'empire britannique. Par là serait complétée la grande ligne de communication entre la Grande-Bretagne et le centre de cette partie précieuse de l'empire britannique; et avec nos moyens de communiquer par eau jusqu'à la partie la plus occidentale du Haut-Canada, nous n'aurions aucun sujet d'être honteux de notre position et du degré de notre progrès, tous voisins que nous sommes du peuple proverbiallement progressif des États-Unis. Il n'y a nullement à douter que si les habitants de l'Union Américaine avaient à construire un chemin de fer d'autant d'importance et d'étendue que celui qui joindrait Halifax et Québec, ils ne trou-